



Achat canapé et table basse, arnaque, magasin fermé à ce jour

Par **teodori**, le **07/11/2011** à **10:05**

Bonjour, j'ai acheté un canapé chez MEUBLEA à ST.GENNEVIEVE DES BOIS, qui est arrivé avec les cales reines en moins et une options (coutures) en moins. Ensuite nous avons négocié une remise sur une table basse. Donc d'une part le délai de livraison maximum était largement dépassé il a fallu que ce soit moi qui téléphone pour avoir des informations sur la livraison, j'ai été menée en bateau, et à la livraison ce n'était pas du tout la couleur demandée. Etant donné, que ça allait de problème en problème j'ai demandé de stopper toute commande et de me restituer mon acompte sur la table. J'ai téléphoné, je me suis déplacé pour en discuter, promesse après mon passage qu'on me recontacterait, et à ce jour aucune nouvelle, cela dure depuis environ mi octobre et le magasin est fermé depuis. Quel recours puis-je avoir ? car je n'ai ni ma table, ni le remboursement de mon acompte merci par avance

Par **mimi493**, le **07/11/2011** à **15:05**

Donc 1) vous n'avez jamais annulé la commande par LRAR ? 2) la livraison a été faite ?

Par **teodori**, le **08/11/2011** à **16:53**

non je n'ai rien annulé par recommandée car nous étions en discussion, j'attendais justement de leur nouvelles, et non je n'ai jamais reçu la nouvelle livraison

Par **pat76**, le **08/11/2011** à **17:57**

BonjourrrnVous avez le numéro de siret de MEUBLEA, sur une facture ou un bon de livraison, vous pouvez nous le communiquer?

Par **teodori**, le **09/11/2011** à **10:54**

j'ai le n°siret 52466304400013 (AVA)

Par **pat76**, le **09/11/2011** à **17:23**

BonjourrrnAvec le numéro de siret que vous m'avez communiqué, j'ai pu faire quelques recherches sur www.societe.com et infogreffe.rnrnMEUBLEA n'est que l'enseigne de la société AVA dont le n° de siret est 524663044. Elle est enregistrée au Registre du Commerce de PARIS.rnrnL'adresse du siège social est:rnrn78, Avenue Raymond Poincaré 75116 PARISrnrnLe Président est Mr. Gilles ANKRI.rnrnLe magasin qui se trouve au 36 avenue Hurepoix à Sainte Geneviève des Bois 91700, est un établissement secondaire de AVA et à pour enseigne MEUBLEA.rnrnA cette même adresse Mr ANKRI dirige deux autres sociétés.rnrnAERA CUCINE n° de siret 448856609 enregistrée au RCS de EVRYrnrnAGM CONCEPT n° de siret 384801809 enregistrée au RCS de EVRY.rnrnDonc, vous envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à :rnrnMr Gilles ANKRIrnrnPrésident de AVA (enseigne MEUBLEA)rnrn78, avenue Raymond Poincaré rnrn75116 PARISrnrnDans cette lettre, vous le mettez en demeure de vous rembourser l'acompte de la commande puisque celle-ci n'a pas été honorée conformément au contrat et malgré vos nombreuses sollicitations restées sans réponse et que vous avez constaté que le magasin de St Geneviève des Bois est fermé.rnrnrnrnVous lui précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans les 15 jours au plus tard de la réception de votre lettre, vous l'assignerez devant la juridiction compétente au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil et de l'article L 114-1 du Code de la Consommation.rnrnVous indiquerez que vous ne manquerez pas de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.rnrnVous garderez une copie de votre lettre

Par **teodori**, le **09/11/2011** à **17:46**

merci bien pour votre aide bonne soirée

Par **nefertiti91**, le **19/11/2011** à **17:52**

Merci à **PAT76** pour ses précieuses informations.rnrnComme **Téodori**, je fais partie des victimes du magasin MEUBLEA de la CROIX BLANCHE à St GEN et je me sentais un peu seule et perdue sur ce coup là.rnrnEn juillet 2011, je commande deux canapés convertibles en

cuir et laisse un chèque d'acompte de **900 euros** aux vendeurs dudit magasin (charmants par ailleurs), qui me proposent de régler le solde en 10 fois sans frais via SOFINCO. Ils m'expliquent que ceux-ci seront fabriqués au Portugal avec le plus grand soin, selon mes desiderata (couleur, taille etc) et que, compte-tenu de la période estivale, il ne me seront livrés que fin septembre début octobre. Leur demandant s'ils peuvent reprendre mon canapé d'angle fixe en buffle, ils me conseillent de le vendre moi-même sur le bon coin pour en tirer quelques euros ce que je fais illico. En août, ils me téléphonent pour me demander de choisir entre plusieurs solutions proposées par l'usine pour l'insertion des mécanismes de literie, ce qui me confirme qu'ils sont bien en cours de fabrication. Aucune livraison en octobre... aucune nouvelle du magasin. Je m'étonne, je les rappelle. Ils m'expliquent qu'il ne s'agit que d'un retard de logistique (groupage) ce qui ne me surprend pas outre mesure. Ils proposent de m'informer de la date et fin octobre, en me présentant leurs excuses, ils m'affirment que les canapés seront dans le camion du **7 novembre** et s'engagent à me les livrer aussitôt puisque je réside à côté de La Croix Blanche. Le 8 Novembre, tentant une vingtaine de fois de les joindre au tel sans succès et ne pouvant leur laisser un message, leur répondeur étant annoncé comme plein, je me déplace et constate leur disparition. Le magasin voisin me dit qu'ils sont fermés définitivement depuis 15 jours ! Panique !... Désarroi !... Je cherche des infos sur AVA sur les pages jaunes mais... aucune trace de N° de téléphone (pas plus d'ailleurs que Meubléa). Pensant qu'il s'agit d'un magasin franchisé, j'appelle le seul MEUBLEA que je trouve (dans le 44) et ce magasin, après m'avoir expliqué qu'ils n'ont aucun rapport avec celui de l'Essonne, m'explique que depuis deux semaines ils ont reçus plusieurs appels de clients désemparés comme moi. Affolée, je joins SOFINCO qui me rassure en me disant que mon dossier, bien qu'accordé, restait "en attente" mais me préconisent de leur adresser un courrier recommandé pour expliquer la situation et éviter des prélèvements sans livraison ce qui semble-t-il a été le cas d'une des clientes. Ils me précisent par ailleurs qu'après vérification il n'y a aucune cessation d'activité ou dépôt de bilan avéré de cette Entreprise. J'ai donc adressé un courrier recommandé AR à AVA et je viens, aujourd'hui, de recevoir l'AR signé. Mais PAT76 aurait peut-être un conseil à me donner pour trouver un numéro de téléphone qui corresponde à cette entreprise pour que je puisse établir un contact direct. Outre le préjudice financier (900 euros débités en août par Meubléa) je me retrouve sans rien pour accueillir enfants et petits-enfants à Noël et ignorant si je vais être livrée un jour, je ne peux me rabattre sur un autre commerçant ! Juridiquement, si je n'ai aucune nouvelle d'AVA, quels sont mes recours ? Merci de votre aide. Cordialement

Par **pat76**, le **19/11/2011** à **18:16**

Bonjour néfertiti. Vous avez essayé de joindre AVA à Paris ? MEUBLEA n'est que l'enseigne de la société AVA dont le n° de siret est 524663044. Elle est enregistrée au Registre du Commerce de PARIS. L'adresse du siège social est : 78, Avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS. Le Président est Mr. Gilles ANKRI. Le magasin qui se trouve au 36 avenue Hurepoix à Sainte Geneviève des Bois 91700, est un établissement secondaire de AVA et à pour enseigne MEUBLEA. A cette même adresse Mr ANKRI dirige deux autres sociétés. AERA CUCINE n° de siret 448856609 enregistrée au RCS de EVRY. AGM CONCEPT n° de siret 384801809 enregistrée au RCS de EVRY. Donc, vous envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à : Mr Gilles ANKRI Président de AVA (enseigne MEUBLEA) 78, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS. Dans cette lettre, vous le mettez en demeure de vous rembourser dans un délai

maximum de 8 jours à la réception de votre lettre ou de faire procéder dans ce même délai aux articles que vous aviez commandés dans son magasin de St Geneviève des Bois.

Vous lui précisez que faute d'avoir été remboursé ou livré dans le délai précité, vous l'assignerez devant le juridiction compétente et ne manquerez rnpas au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Vous garderez une copie de votre lettre.

Vous pouvez également informer les services de la répression des fraudes.

Par **nefertiti91**, le **19/11/2011 à 18:18**

Bienvenue **Téodori** dans le triste club des spoliés par MEUBLEA !...

Depuis votre dernière intervention et grâce aux indications de **Pat76** avez-vous eu des nouvelles de votre commande ?...

Avez-vous adressé un recommandé AR à **AVA** et avez vous obtenu une réponse ?...

Si vous avez réussi à les joindre merci de me communiquer leur numéro de téléphone.

Bon courage. J'espère que d'autres clients nous rejoindront et qu'ensemble nous pourrions obtenir satisfaction. Pour cela, se tenir au courant de l'avancement de nos commandes serait judicieux.

Bonne soirée

Par **pat76**, le **19/11/2011 à 18:39**

Rebonjour

Au 78 avenue Poincaré 75116 PARIS? C'est un immeuble qui abrite une société qui fait les domiciliations d'entreprises.

Donc, il n'est pas certain que AVA y est un bureau.

Voyez sur le lien ci-dessous.

www.mycorporate.fr/.../centre-daffaires-poincar-78-avenue-raymond

C'est le Centre d'Affaires POINCARE

Tél: 01.56.88.25.75

Fax: 01.42.25.18.20

Il faudra vérifier auprès de ce Centre d'affaire si les différentes sociétés de Mr Gilles ANKRI et tout particulièrement AVA sont toujours domiciliées chez le Centre d'Affaire POINCARE.

Si ce monsieur ANKRI est parti sans laisser d'adresse, il vous faudra déposer une plainte contre lui tout du mois contre la société AVA qui vient au droit de MEUBLEA.

Vous pouvez voir sur ce lien également les services et les tarifs du Centre d'Affaires POINCARE.

www.centreaffairespoincare.net/contact/

Par **nefertiti91**, le **20/11/2011 à 00:11**

Merci infiniment PAT76 pour ces compléments d'informations.

Comme je l'expliquais n'ayant trouvé aucune trace de AVA sur les pages jaunes, donc aucun moyen de les joindre par téléphone, je leur ai adressé une lettre recommandée 78 avenue Raymond Poincaré, **dont j'ai reçu l'AR signé** aujourd'hui ce qui dans un premier temps m'avait rassurée.

Mais vos investigations démontrant qu'il ne s'agit que d'un centre d'affaires et peut être en ce qui les concerne d'une simple "boite aux lettres", je réalise hélas que ce n'est pas gagné et qu'un simple intermédiaire en charge du courrier d'AVA a pu signer.

J'avais gardé un ton cordial pour ce premier courrier mais à je vais suivre vos conseils et renvoyer un courrier plus déterminé et exigeant, à l'attention personnelle de ce Monsieur ANKRI avec menaces de mesures judiciaires en cas d'absence de réaction dans le délai imparti.

Ce que j'espère c'est pouvoir mettre la pression sur les différentes entreprises qu'il préside pour obtenir

satisfaction ou réparation.rnrnBonne soirée

Par **pat76**, le **20/11/2011** à **15:10**

Bonjour nefertitirnrnHabitant Paris, je passerai demain Avenue Poincaré afin de savoir si la société Ava est toujours domiciliée à cette adresse et si il y un bureau ou si le Centre d'Affaires Poincaré fait suivre le courrier.rnrnJe vous tiendrai informé de ma démarche.rnrnBon Dimanche

Par **nefertiti91**, le **21/11/2011** à **13:21**

Bonjour PatrnMrnMerci beaucoup pour votre aide. J'apprécie votre proposition. rnrnJe souhaitais aller sur Paris vérifier mais des problèmes de santé me bloquent actuellement à mon domicile.rnrnJ'attend votre retour avant d'adresser une nouvelle LRAR pour juger de son efficacité.rnrnBonne journée

Par **pat76**, le **21/11/2011** à **18:52**

BonjourrnrnJe suis passe ce midi au Centre dAffaires Poincare> La secretaire qui ma accueillie, ma confirme que la societe AVA est domicilie chez eux>rnrnCest la secretaire du Centre daffaires Poincare qui signe les accuses de reception.rnrnUne personne de la societe AVA passe chercher le courrier.rnrnLa secretaire ne ma pas donne dadresse car elle est tenue au secret professionnel et navais pas obligation de le faire car je navais aucun document a lui presenter pour quelle puisse le faire.rnrnDonc la societ AVA existe toujours et vous enverrez le prochain courrier recommande a Mr Gilles ANKRI societe AVA pour MEUBLEA au 78 avenue Raymond Poincare 76116.rnrnNhesitez pas a lui preciser que sans reponse de sa part dans les 8 jours a la reception de votre lettre, vous déposerez une plainte aupres du Procureur de la Republique pour escroquerie.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.

Par **nefertiti91**, le **21/11/2011** à **21:18**

Encore MERCI pour tout PatrnJe vais suivre vos conseils à la lettre et vous tiendrai informé via ce forum de la suite de cette affaire en espérant que les gens aussi désespérés et démunis que moi face à l'attitude de MEUBLEA (AVA) puisse, grâce à des recherches par mots clés comme je l'ai fait, rejoindre ce site ce qui nous permettrait d'unir nos forces...rnrnBonne soirée

Par **franb**, le **11/07/2012** à **19:39**

Bonjour
Je me trouve dans le même cas
Pouvez vous m'aider : avez vous entamer une procédure judiciaire ?
Si oui pouvez vous me communiquer les références ?
J'ai moi même saisi un avocat mais j'ai besoin dans la mesure du possible de recenser des cas similaires
Merci d'avance